



## Déclaration préalable du SNEP-FSU Versailles au CRUNSS du 3 février 2020

Madame la Rectrice,

### LA REFORME DES LYCEES

Au Conseil Régional de l'UNSS (21 mars 2019), nous avons alerté le CRUNSS sur l'impact de la réforme des lycées dans l'animation du sport scolaire. Nous constatons que la situation est préoccupante depuis la rentrée 2019 : dans l'académie de versailles, sur l'ensemble des lycées dont nous avons recueilli les informations, seulement 1/3 de ces établissements n'a pas de cours le mercredi après midi. La majorité des lycées déclare donc être impacté par la réforme et les principales conséquences relevées sont les emplois du temps (enseignement de l'EPS et options) et les classes ayant cours le mercredi après-midi (impact sur les SSS). Certes, le nombre de classes concernées est variable selon les établissements mais il n'en demeure pas moins qu'une baisse des licenciés semble inévitable et que les compétitions UNSS sont fortement perturbées. Ce constat sera d'autant plus accentué au regard de la généralisation de cette réforme aux élèves de terminales à la rentrée 2020.

Nous considérons qu'il est indispensable de créer les conditions nécessaires à l'existence et au développement du sport scolaire en rappelant, par une note de service envoyée au chef d'établissement, que « *la libération du mercredi après midi est le temps dévolu aux activités de l'AS et aux compétitions organisées par l'UNSS* » (NS du 21/03/2016).

Enfin, l'accès aux équipements sportifs est très problématique. Lorsque des lycées sont rénovés ou construits, les besoins en installations sportives sont très rarement pris en compte.

### BUDGET

Au niveau de la Region Île de France, nous constatons que la subvention a été amputée (en fin d'exercice comptable sur le budget 2019) de 28 500 euros (-25%), ce qui est considérable pour envisager un budget prévisionnel sans conséquences sur le développement du sport scolaire dans notre académie (répercussions sur les crédits d'animation, de fonctionnement, aide aux AS...)

Alors que nous sommes en pleine semaine olympique et paralympique, nous considérons que la situation est inacceptable au regard des annonces volontaristes de la Région Ile de France en faveur du développement du sport et des valeurs inhérentes à celui ci.

### POSTES DE CADRES

Le SNEP réitère sa demande de création d'un 5ème poste au SR pour répondre à la surcharge de travail dans les services.

### INTERVENTIONS DU SNEP-FSU VERSAILLES

Acteur du sport scolaire et coadministrateur de l'UNSS, le SNEP-FSU siège dans toutes les instances du niveau national au niveau départemental et c'est à ce titre que le SNEP-FSU a toute sa légitimité à intervenir de façon constructive pendant les réunions UNSS. Nous vous avons alerté récemment sur un dysfonctionnement dans un département concernant cette position toujours réaffirmée par vos prédécesseurs. Peut-on souhaiter que le fonctionnement démocratique qui a prévalu dans les autres départements se généralise et se perpétue lors des prochaines réunions UNSS ?

Marc Legein et Jérôme Le Cam  
Représentants du SNEP-FSU Versailles